

**Procès-verbal de la réunion du Bureau N°6 du 7 décembre 2016**

**Fédération Française du Sport Adapté  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971  
N° de dossier 71/956  
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999**

\*\*\*\*\*

Les membres du bureau exécutif de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3, rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le mercredi 7 décembre 2016 au siège fédéral à 16h00, sur convocation écrite du président.

**Chaque participant signe le registre de présence en entrant en séance.**

Présents :

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Vice-président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Yves OBIS	Vice-président chargé du suivi du secteur compétitif et du développement du secteur non compétitif
Catherine FAYOLLET	Vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national
Marie-José LALLART	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier

Excusé :

Roy COMPTE	Vice-président chargé de la formation, études, recherches, publications et du suivi du projet fédéral
------------	---

Assiste à la séance

Marie Paule FERNEZ	Directrice technique nationale
--------------------	--------------------------------

**Adoption du PV du bureau du 6 juillet 2016 :**

Le PV du 6 juillet 2016 est adopté à l'unanimité.

**Point du président Marc Truffaut**

• **Evolution du siège fédéral**

Le président propose de redéfinir la mission d'Alain Delétoille au sein du siège de la FFSA.

Suite à l'arrêt des missions d'Éric Charrier sur les recherches de partenariats, Alain sera chargé du dossier partenariats d'une part et du suivi de l'organisation de la coupe de France des régions de Tennis de Table de Poitiers qui se déroulent en décembre.

Il aura ensuite une mission administrative, sur un mi-temps, auprès de la ligue Nouvelle Aquitaine, compensant en partie le départ de Luc Nikonoff, CTN, à la DRJSCS de Bordeaux.

Dans le même temps dans cette région, Bertrand Sebire sera nommé comme animateur de l'ETR de la nouvelle Aquitaine

Marc Truffaut et Marie Paule Fernez assureront l'animation du siège fédéral.

- **Délégation ministérielle accordée à la FFSA**

Le président souligne qu'à ce jour 11 fédérations ordinaires ont demandé la délégation de leur discipline pour le handicap mental (foot américain, boxe, golf, karaté, ski nautique, surf, ...). Pour la plupart, ce sont des fédérations de disciplines non ou peu couvertes par la FFSA. Pour information 21 fédérations sportives auraient demandé la délégation pour handicap physique. Le CPSF et le CNOSF doivent prochainement donner leur avis avant que le ministère en charge des sports ne prenne la décision finale de renouveler fin décembre la délégation à la FFSA et à d'autres fédérations éventuelles pour la pratique d'un sport pour les handicapés mentaux.

La FFSA souhaite que la délégation pour 4 ans soit reconduite pour notre public et pour l'ensemble des disciplines pratiquées au SA.

- **Classifications**

Le bureau pointe du doigt le problème de la mise en œuvre des classifications. Il demande à la DTN de lui fournir un calendrier de mise en place progressive des classifications dans les différentes disciplines afin que le comité directeur puisse valider officiellement ce dossier.

### **Point d'Yves Obis du Département Sports**

- **Opération « premier de Cordée » au stade de France**

Yves Obis relate sa participation à une réunion ce 7 décembre au stade de France sur une opération montée par l'association « Premier de cordée », consistant en une journée sportive d'encadrement des enfants malades et hospitalisés, qui se déroulera sur l'esplanade du stade de France le 10 mai 2017. L'idée est de voir comment la FFSA pourrait participer à cette opération à laquelle elle a été invitée : mise en place une Stand FFSA, mise en place de tables de Tennis de table, de mini panneaux de Basket, avec la participation de sportifs de haut niveau Sport Adapté.

- **Psycyclette 2017**

L'UNAFAM midi Pyrénées a sollicité la FFSA, par l'intermédiaire d'Alain Dejean, pour sa participation effective à l'opération 2017. Une note d'opportunité a été écrite par Alain Dejean.

Le bureau estime que l'UNAFAM devrait faire une démarche officielle auprès de la FFSA pour lui demander sa participation à l'édition 2017. Catherine Fayollet se propose de contacter le président de l'UNAFAM nationale pour évoquer le dossier avec lui.

Si la FFSA peut participer à cette opération destinée à promouvoir le sport pour les handicapés psychiques, encore faut-il une demande formelle auprès du président FFSA, une participation claire des ligues ou CDSA traversés après un envoi de l'information émanant de la FFSA et de l'UNAFM, une visibilité des participants licenciés FFSA avec par exemple un tee-shirt au logo du SA, une communication par l'UNAFAM mentionnant la participation des clubs FFSA.

### **Point de Catherine Fayollet, vice-présidente chargée de la structuration de la pratique des APS dans le secteur du handicap psychique – Médecin fédéral national :**

- **Rémunération des médecins et paramédicaux :**

Catherine Fayollet repose le problème de la rémunération des médecins et paramédicaux, dossier qui n'a pas encore été actée par la FFSA. Elle s'interroge en outre sur le contrat actuel de Nathalie Catajar ? Est-elle en CDI ou en CDD ? Quelles sont les évolutions de ses missions actuellement sur le Suivi Médical Règlementaire qui semble devoir être supprimé prochainement ?

### **Partenariats institutionnels**

Signature prochaine des conventions avec l'UCPA, la Croix rouge Française et Malakoff Médéric.

## Point du Secrétaire Général

- **Affiliations – radiations**

16 demandes d'affiliation, 2 complètes, 1 radiation

- Sont affiliées les associations suivantes :

**95/25 LES ECUREUILS DE GARGES**

1 AVENUE DU PLEIN MIDI

95140 GARGES LES GONESSE

**75/36 PING-PARIS 14**

8 RUE DU COMMANDANT RENE MOUCHOTTE

75014 PARIS

- Sont affiliées sous réserve de compléter leurs dossiers :

**73/14 AIX FOOTBALL CLUB**

CHEMIN DES TEPPEES

73100 AIX LES BAINS

**74/26 SKI CLUB NORDIQUE PRAZ-DE-LYS-SOMMAND**

SITM AVENUE DES THEZIERES

74440 TANINGES

**25/20 HAND'ENSEMBLE BESANCON**

CHEZ LAURENCE GERMAIN 16 RUE DES GRANDS CYPRES

25000 BESANCON

**46/18 HALTERO CLUB FIGEACOIS**

MAISON DES SPORTS 2 AVENUE DU GENERAL GAULLE

46100 FIGEAC

**68/18 AS HORBOURG-WIHR**

1 RUE GENERAL WIDENSOLEN

68320 WIDENSOLEN

**33/68 ASSM JUDO**

RUE CHARLES CAPSEC

33160 SAINT MEDARD EN JALLES

**87/16 JUDO CLUB RILHAC RANCON**

MAIRIE 2 RUE DU PEROU

87570 RILHAC RANCON

**16/24 TENNIS CLUB PETIT FRESQUET ANGOULEME**

RUE DE LA BELLE ALLEE DU FRESQUET

16000 ANGOULEME

**44/47 ORVAULT SPORT TENNIS DE TABLE**

COMPLEXE SPORTIF ROGER PICAUD

108 BIS AVENUE CLAUDE-ANTOINE PECCOT

44700 ORVAULT

**38/36 SKI CLUB MONTAGNARD LANS EN VERCORS**

OFFICE DU TOURISME 246 AVENUE LEOPOLD FABRE 38250 LANS EN VERCORS

**16/25 L'ARCHE EN CHARENTE**

7 RUE DE L'ANISSERIE

16100 CHATEAUBERNARD

**72/29 STADE OLYMPIQUE DU MAINE**

201 RUE HENRI CHAMPION

72100 LE MANS

**50/21 ASSOCIATION DES ARCHERS PIEUSAIS**

C.A.A 16 ROUTE DE CHERBOURG

50340 LES PIEUX

29/33 **BREST BRETAGNE HANDBALL**  
140 BOULEVARD DE PLYMOUTH

29200 BREST

- Est radiée, l'association suivante

24/08 **SPORT ADAPTE SARLARDAIS**

Réunion close à 19 h 00



**Joël RENAULT**  
Secrétaire Général



**Marc TRUFFAUT**  
Président